[Marcoux] magazine

Magazine municipal du village de Marcoux – 2ème Semestre 2014 – www.villagedemarcoux.fr

100 ans !

Heureuse
Marie LAFFAY
Page 21

Mémoire
1914
Page 22

40 ans !

Le Groupe Folklorique de Marcoux
Les Fardelets du Forez
Page 26

Reforme du territoire :
Les enjeux pour la Commune

Retrouvez entre autres dans ce bulletin :

Mot du Maire	Page 4	Réforme du territoire	Page 12
Etat civil	Page 9	Vie Scolaire	Page 14
Hommage à Noël	Page 10	Vie des Associations	Page 23

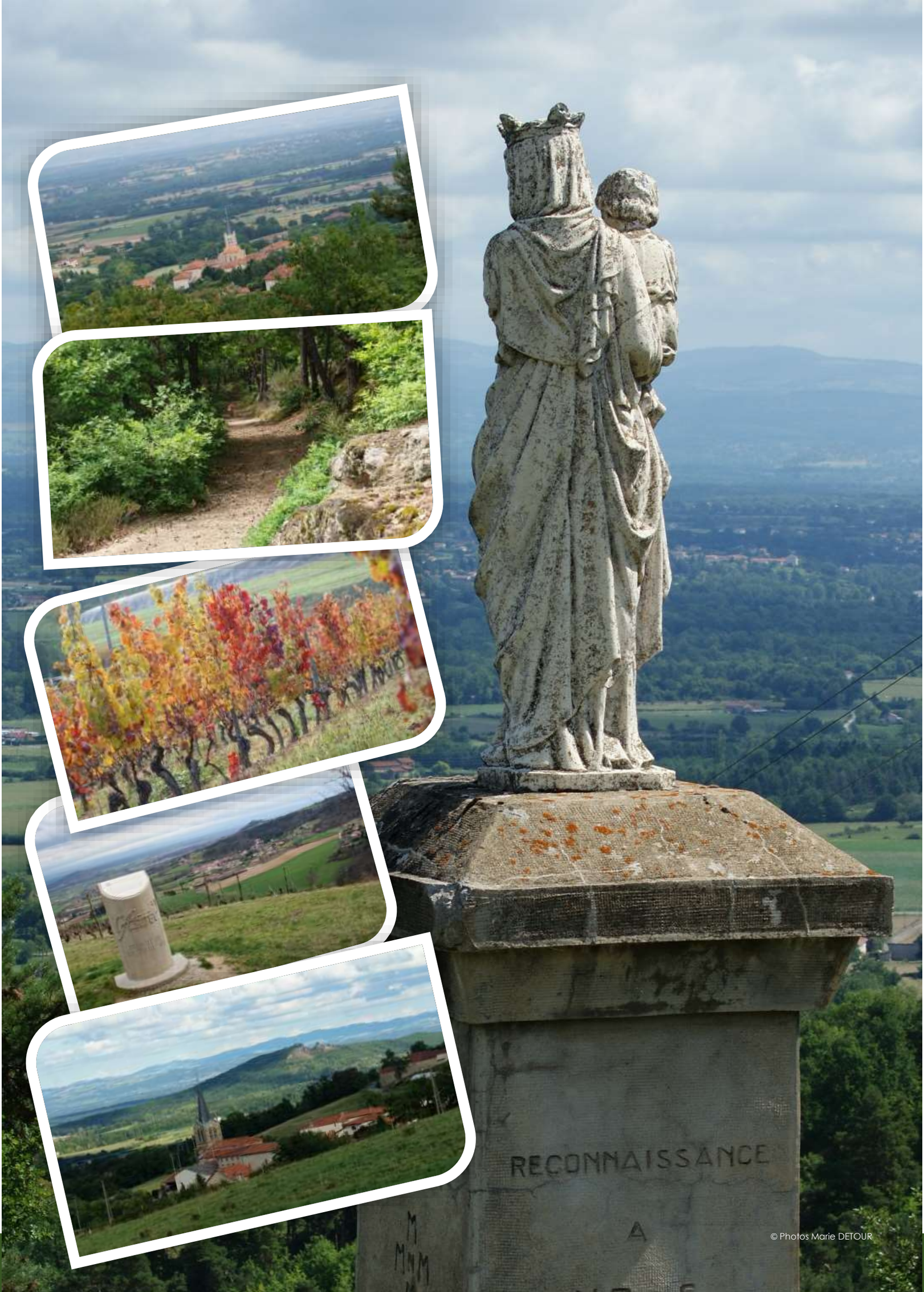

© Photos Marie DETOUR

SECRETARIAT

Odile BARTHELEMY et Pauline MEILLAND assurent à tour de rôle le secrétariat de la Mairie.
Les horaires d'ouverture au public sont :

Lundi	de	14h00	à	15h30
Mardi	de	09h30	à	11h00
Jeudi	de	14h00	à	17h00
Vendredi	de	17h00	à	19h00

Tel : 04 77 97 41 16

LES ASSOCIATIONS

ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)
accamarcoux42@gmail.com

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)
Secrétariat : 10 place Emile Mandrillon – Boën 04 77 24 19 69 - www.admr.org

AIMV (Agir face à l'Isolement, la Maladie, la Vieillesse)
Boën les jeudis matin de 9h15 à 11h Jean-Baptiste JUST 04 77 43 26 02

Amicale des Boules
Président : Pierre VERDIER 04 77 97 41 45

L'association GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE MARCOUX
gymvolontaire-042213@epgv.fr

ESCM (Entente Sportive de football Champdieu-Marcilly)
Téléphone : 06 74 32 90 26

Association du tennis de Marcoux
Gilles Frécon 04 77 97 56 31

Centre Culturel du Château de Goutelas
04 77 97 35 42 - www.chateaudegoutelas.fr

Club des anciens de Marcoux
Présidente : Claudette MASSON 04 77 97 56 50

Comité des Fêtes
Président : Noël VILLE. Vice-Président : M. PONCHON 06 37 50 86 22 ou 06 07 15 76 45.

Fardelets du Forez
Président : Thierry BRUNELIN 04 77 97 41 92 - thierrybrunelin@orange.fr

FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants)
Président : Julien ARCHIMBAUD 04 77 97 42 81

LES CLASSARDS
Les présidents sont Maxime Derory et David Grandpierre.

SOU DES ECOLES
Contact : soudesecoles.marcoux@gmail.com

CERF (Centre Equestre Régional du Forez)
Reigneux 04 77 97 51 14 - www.cerf-marcoux.com

[LE MOT DU MAIRE]

Voilà 9 mois que mon équipe municipale et moi-même sommes en place pour gérer au mieux notre commune. Il nous a fallu un temps d'adaptation pour bien comprendre les rouages de l'administration.

Nous avons finalisé des dossiers qui étaient en cours d'instruction :

- L'assainissement des hameaux de la Bruyère et du Mont, les travaux viennent de commencer, l'accord de subvention du conseil général est acquis, nous avons une dérogation de l'agence de bassin Loire Bretagne pour débuter les travaux avec la promesse d'une aide.
- Les travaux de voirie de l'enveloppe cantonale 2014 sont en cours de réalisation. La crise économique nous a permis d'avoir de bons prix pour effectuer la réparation de 4 chemins.
- L'école, bien-sûr fait partie de nos préoccupations, nous avons poursuivi l'action de l'ancienne équipe municipale pour animer, aménager les T.A.P. (temps d'activité périscolaire). Aurore GRANGER, étant en congé maternité, nous avons recruté tout d'abord Isabelle ROCHE puis Christiane MICHEL pour pallier à son absence.

Je voudrais remercier tout particulièrement mon adjointe Chantal ORIZET qui gère avec brio tout ce qui concerne l'école (cantine, tap, etc…). L'école a toujours 4 classes et nous espérons pouvoir les maintenir pour la rentrée prochaine.

Nous avons recruté Pierre-Bernard MARNAT, suite au départ de Jean-Luc GUILLERMIN, pour un contrat d'avenir de 35H par semaine sur 3 ans. Pierre-Bernard travaille en binôme avec Henri COPPERE.

Je voudrais remercier aussi toute mon équipe municipale pour le soutien qu'elle m'apporte. Nous avons réalisé beaucoup de petits travaux en corvée avec l'aide des employés communaux : rallongement de la terrasse du restaurant, reprise du mur de soutènement de la place, habillage isolation du petit garage de l'école, réparation des jeux des enfants, divers petits travaux chacun dans sa spécialité.

La vie de la commune peut être améliorée par de petites intentions comme celles précitées et j'espère que vous apprécierez.

Je voudrais remercier tout le personnel communal pour tout le travail qu'il réalise, du secrétariat, de l'école, de la cantine et de la voirie. Je sais qu'ils prennent tous à cœur leur tâche.

Je remercie aussi tous les bénévoles des associations de Marcoux qui apportent par leur entrain une animation pour notre commune.

Pour terminer, je vous présente au nom de toute l'équipe municipale mes meilleurs vœux pour l'année 2015, un bon rétablissement à tous ceux qui souffrent et du courage à ceux qui ont perdu un être cher.

Pierre VERDIER

NOUVEL AN

Pour célébrer la Nouvelle Année 2015, la Municipalité vous convie à un Vin d'Honneur le **dimanche 11 janvier 2015 à 11h00 au complexe d'animation rurale**. Comme d'habitude, toute la population est invitée et tout particulièrement les nouveaux habitants de la Commune.

PRESENTATION

De gauche à droite,
En haut : Jacky MASSON, Dominique GIRAUD, Denis LOUMA, Bernard JUSTE, Alain COLLONJON, Michel PONCHON, Danièle NAVROT, Christophe VIBOUD, Guillaume ORIZET, Antoine COLOMBO
En bas : Jérôme MAISSE, Chantal ORIZET, Marie-Thérèse LESTRA, Pierre VERDIER, Mireille VILLEDIEU

Maire :	Pierre VERDIER
1er Adjoint :	Bernard JUSTE
2ème Adjoint :	Chantal ORIZET
3ème Adjoint :	Michel PONCHON
4ème Adjoint :	Antoine COLOMBO

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Le rôle des Commissions Communales est, d'une part, de faire émerger des idées et des propositions nouvelles, et d'autre part de participer à l'élaboration des projets proposés par les élus.

Les Commissions ont pour but d'être constituées en majorité d'habitants du village ne faisant pas partie du Conseil Municipal. Pour ce faire, voici une présentation des commissions que nous vous invitons à rejoindre :

Monsieur Pierre VERDIER participe à toutes les commissions

Commission d'Appel d'Offre (présidée par le Maire)

Titulaires : Dominique GIRAUD, Bernard JUSTE, Michel PONCHON
Suppléants : Jérôme MAISSE, Chantal ORIZET, Danielle NAVROT

CCAS (présidé par le Maire)

Danielle NAVROT, Marie-Thérèse LESTRA, Mireille VILLEDIEU, Alain COLLONJON

Voirie

Responsable : Bernard JUSTE
Jérôme MAISSE, Alain COLLONJON, Dominique GIRAUD

Ecole et périscolaire

Responsable : Chantal ORIZET,
Marie-Thérèse LESTRA, Mireille VILLEDIEU, Jacky MASSON, Danielle NAVROT, Michel PONCHON

Bâtiments

Responsable : Dominique GIRAUD,
Bernard JUSTE, Jérôme MAISSE, Christophe VIBOUD, René CROZET, Michel MAISSE

Communication (bulletin…)

Responsable : Antoine COLOMBO,
Marie-Thérèse LESTRA, Michel PONCHON, Danielle NAVROT,

Cimetière

Responsable : Bernard JUSTE, Jacky MASSON, Christophe VIBOUD

Assainissement

Responsable : Alain COLLONJON,
Denis LOUMA, Bernard JUSTE, Jérôme MAISSE, Guillaume ORIZET

Commerce et tourisme

Responsable : Denis LOUMA,
Antoine COLOMBO, Michel PONCHON, Chantal ORIZET

Syndicat Mixte des Eaux

Responsable : Bernard JUSTE

Salle des fêtes

Responsable : Antoine COLOMBO,
Guillaume ORIZET, Denis LOUMA, Jacky MASSON, Christophe VIBOUD, Danielle NAVROT

Pour venir à une commission, envoyez-nous un e-mail à mairiedemarcoux42@wanadoo.fr
Ou appelez nous au : 04.77.97.41.16.
N'hésitez pas à contacter directement les élus concernés.

[RAPPEL] LES DECHETS

Petit mémento du tri :

Quand c'est du plastique : S'il possédait un bouchon => Corbeille ou bac jaune.
Par exemple : une bouteille de lait va au tri, un pot de yaourt va aux déchets ménagers.

Quand c'est du papier ou du carton : Si on peut le déchirer : au tri ! (Tant qu'il entre dans la boite).

<!> ATTENTION <!>
Aux déchets dans les toilettes !
De nombreuses lingettes dites « Biodégradables » se retrouvent dans les grilles des réseaux d'assainissement. Elles empêchent le bon fonctionnement.
Pensez à les jeter aux ordures ménagères.

Ramassage des ordures ménagères et tri sélectif

A lieu le mardi après-midi, sortir les poubelles avant 12h
Le papier et les emballages sont ramassés dans la caissette jaune une semaine sur deux (semaines paires).

Collecte du verre

A déposer dans les conteneurs des trois points d'apport volontaire situés :
- Sur le parking au-dessus de la salle des fêtes,
- A Reigneux à côté de l'abribus,
- Au bord de la RD20 au carrefour de la Bruyère.

Déchèterie

Située à La Presle - 42130 BOEN ARTHUN - **Tél. : 06 07 23 82 13**

HORAIRES ETE
lundi : de 9h à 12h et de 14h à 18h30
mardi, mercredi, jeudi : 14h à 18h30
vendredi et samedi : de 9h à 18h
(sans interruption)

HORAIRES HIVER
lundi, mercredi, vendredi et samedi : 13h30 à 17h30
vendredi et samedi de 9h à 12h

Changement des horaires dès le 1er lundi suivant le changement d'heure légale.
Accès gratuit pour les habitants de la communauté de communes sur présentation d'un justificatif de domicile.

REALISATIONS 2014

TRAVAUX OU ACHATS	ENTREPRISES	COUT TTC	TVA A RECUPERER	SUBVENTIONS	A CHARGE COMMUNE
Remplacement radiateurs à l'appartement de la Mairie	GAYRAUD	768.00 €	118.90 €	-	649.10 €
Création d'un revers d'eau à Jomard	VERDIER POYET TP	240.00 €	37.16 €	-	204.84 €
Acquisition d'une tondeuse	SAISONS VERTES	1 884.00 €	291.68 €	CG 42 789.71 €	802.61 €
Acquisition d'une auto laveuse pour le Complexe d'Animation Rurale	TECHNISOL	3 600.00 €	557.35 €	CG 42 1 509.00 €	1 533.65 €
Acquisition d'ordinateurs pour l'école	AJCPC	1 470.00 €	227.59 €	CG 42 616.18 €	626.23 €
Acquisition d'un ordinateur et de logiciels pour la Mairie	AJCPC BERGER LEVRAULT	1 958.00 €	303.14 €	CG 42 820.73 €	834.13 €
Portail pour le Complexe d'Animation Rurale	CELLE	1 011.90 €	156.66 €	-	855.24 €
Acquisition d'un groupe de broyage	GARAGE ROCHE	4 276.20 €	662.04 €	CG 42 1 609.60€	2 004.56 €
Acquisition d'un taille haie	GARAGE DELORME	489.00 €	75.71 €	CG 42 204.97 €	208.32 €
Voirie 2014	EUROVIA VERDIER POYET	81 580.08 €	12 630.34 €	CG 42 34 196.00 €	34 753.74 €
Aménagement du parking du complexe d'Animation Rurale	SEVAL CHAZELLE TP	24 746.71 €	3 831.29 €	CG 42 13 750.00 €	7 165.42 €

BUDGET FONCTIONNEMENT

[Dépenses : 504 265€]

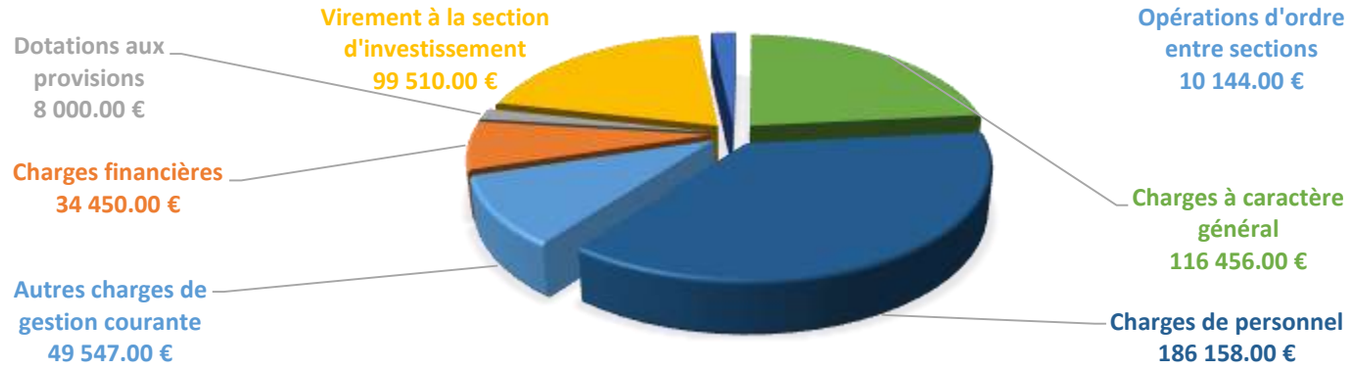

[Recettes : 504 265€]

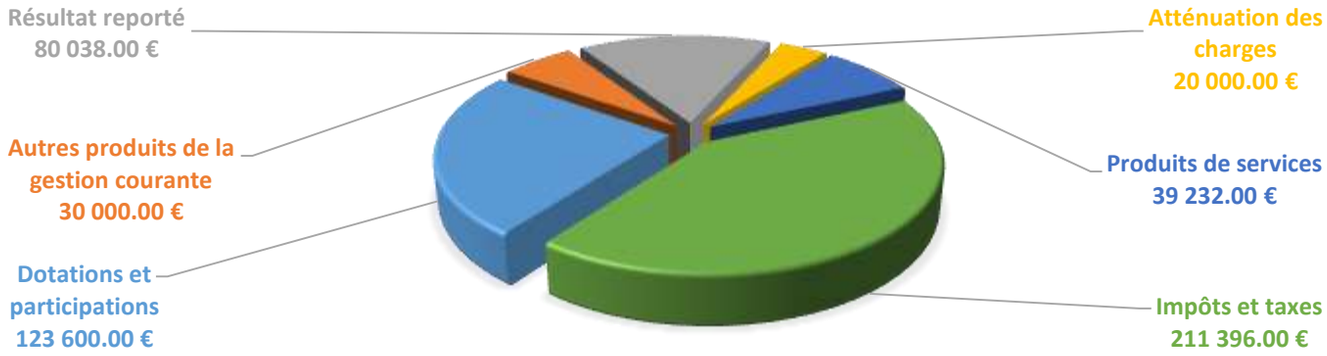

BUDGET INVESTISSEMENT

[Dépenses : 361 842€]

[Recettes : 361 842€]

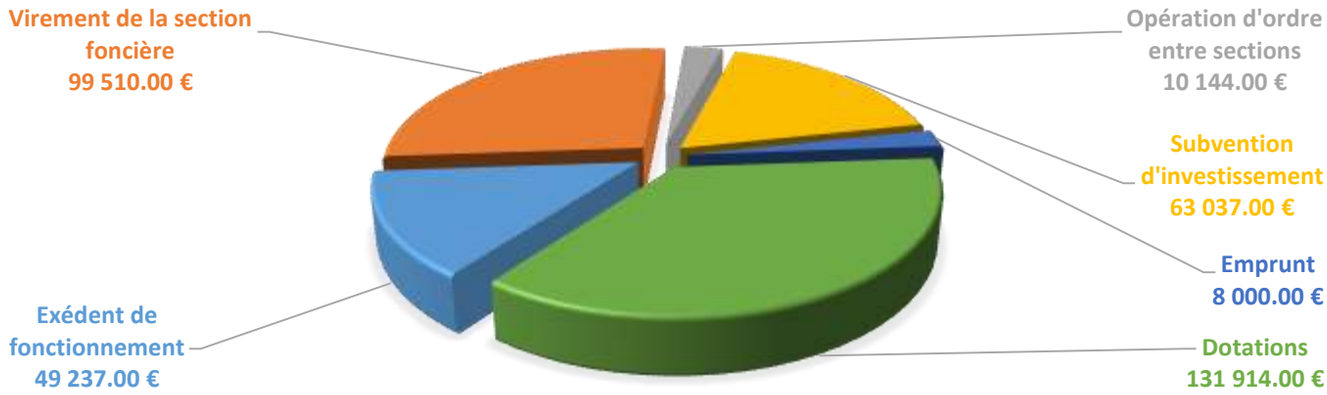

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Laurène VERNIN	née le 16/01/2014 à MONTBRISON
Julia MARCHAND	née le 05/04/2014 à MONTBRISON
Maël DUFOUR	née le 20/04/2014 à SAINT-ETIENNE
Maëlys BRUNEL	née le 25/05/2014 à MONTBRISON
Lola Franck Marie Esther HEIM	née le 10/08/2014 à MONTBRISON
Lola Bernadette Françoise Andrée SUAREZ	née le 21/09/2014 à MONTBRISON
Achille Lucien BOICON	né le 25/11/2014 à SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

MARIAGES :

Stéphanie Marie Michèle MORRELLON & Lionel Alain Jean BERNARD
le 21 juin 2014

Laëtitia DUMONT & Yvan Marie Louis VILLEDIEU
le 21 juin 2014

Bernadette Anne-Marie Jeanne ANCHER & Bernard Joseph JULLIEN
le 12 juillet 2014

Mélissa Pierrette JUSTE & Jimmy GILETTO
le 19 juillet 2014

DECES :

Christian ZDZIOBECK	décédé le 20/02/2014 à MONTBRISON
Liliane Marie France MAGNIN	décédée le 01/03/2014 à ST PRIEST EN JAREZ
Daniel Maurice Antoine BARAILLER	décédé le 24/03/2014 à SAINT-ETIENNE
Noël Pierre Michel DURAND	décédé le 30/09/2014 à BOEN

HOMMAGE A NOS DISPARUS

En cette année du centenaire de la Grande Guerre, la cérémonie du 11 novembre a bien sûr été un peu plus chargée d'émotion. C'est ici l'occasion de rappeler les noms de ceux qui ont perdu la vie dans ce conflit et sont inscrits sur le monument aux morts :

1914 : P. Gouttebroze, C. Erisse, J.M. Dupuy, F. Dupuy, J. Laffay, Jès Laffay, J. Moulin, J. Masson

1915 :
P. Morel
J. Loret
A. Mazet
J.M. Lazime
J. Maisse
P. Maisse
V. Peyressatre

1916 :
M. Giraud,
M. Duclos,
G. Laffay,
C. Genevay,
J. Duclos,
J. Rage,
A Moulin,
J.C. Orizet

1917 :
J.P. Perret
J.P. Duclos

1918 :
C. Fenon
J.M. Couchaud
E. Thomas
A. Durris
A. Combre
G. Sardin
J.C. Laffay

1919 : C. Viallon

[MONSIEUR NOËL DURAND]

Ancien conseiller municipal. Généreux donateur du Château de Goutelas

Au nombre de ceux qui nous ont quitté cette année, nous nous devons d'évoquer plus particulièrement la mémoire de Noël Durand. Un hommage solennel lui a d'ailleurs été rendu dernièrement, le 6 décembre, à Goutelas, et vous en avez certainement eu des échos.

Au nom de la municipalité, nous ne saurions mieux évoquer sa mémoire qu'en nous associant pleinement à l'allocution prononcée par Joannès LAFFAY le jour de ses obsèques, le 4 octobre :

« Noël, aujourd'hui comme souvent, je viens faire la causette. Aujourd'hui, ton humilité, ta modestie vont peut-être en prendre un coup, mais tant pis… ou plutôt tant mieux.

J'aimais bien te rencontrer, tout le monde aimait bien te rencontrer, te causer. C'était comme ça… Il y avait en toi la bonhommie, la joie intérieure, la paix. Tu étais un homme de paix, un homme de bien. Avec toi, on était rassuré, éclairé, c'était tout naturel.

Tu avais reçu beaucoup de dons, mais tu ne les as pas gardés pour toi : Tu as longtemps été responsable du syndicat agricole, à une époque où il y avait encore beaucoup d'agriculteurs à Marcoux.

Avec les grands changements des années 60 – 70, à un moment, il y a eu beaucoup de tensions : la terre était enviée. Heureusement tu étais là, avec ta façon d'arranger les choses, d'adoucir les difficultés. Chez toi Noël, il n'y a aucune méchanceté, arrière-pensée, rien de travers dirait-on: on ne pouvait que te faire confiance, et la confiance revenait.

Bien sûr tu as apporté ton aide, ton intelligence aussi, dans la modernisation, à la coopérative et à tout ce qui a préparé l'agriculture d'aujourd'hui, sans oublier ton implication dans l'Association Familiale Rurale. Tu as été également au conseil municipal où, là aussi, on appréciait ta sagesse et ton jugement.

J'oublie peut-être encore des choses… Mais oui ! Tu as bien été à l'origine du Centre Equestre, le C.E.R.F. Même si tu n'étais peut-être pas un bon cavalier, c'est bien toi, avec d'autres personnes, qui avez monté et réalisé ce projet. Actuellement, il fonctionne toujours. C'est un bel équipement et qui anime le pays.

Ah ! J'oubliais : et Goutelas ! Que serait devenu Goutelas si un jour tu n'avais pas accepté de dire « oui » à un courageux pionnier, Paul, et cédé ton château pour le franc symbolique, mais à condition qu'il serve au pays ? Tu ne t'es pas trompé Noël : Goutelas est devenu ce que tu désirais et ce pourquoi tu en as généreusement fait don. Que serait-il devenu sans cette aventure ? Sans doute un champ de ruines, et alors, quel massacre pour notre beau Forez ! Ou alors, peut-être un bien privé, dénaturé, où l'on verrait aux portes : Défense d'entrer. Propriété privée… Quel gâchis !

Tu sais, tu nous disais, lors de la célébration du cinquantenaire de la renaissance de Goutelas : mon rêve s'est réalisé. De ma maison, je vois le château, majestueux, qui vit, ouvert à tous, ouvert aux autres…

Mais Noël, maintenant, de là-haut, tu le verras encore plus magnifique, ton château !

Voilà, on a bien causé pour aujourd'hui. Je t'ai dit ce que j'avais sur le cœur…

Au revoir Noël …, et merci »

Joannès LAFFAY
Ancien Maire de Marcoux de 1989 à 2001

REMISE DE MEDAILLES

La médaille du Travail pour deux employés communaux.

Cette année, **Odile BARTHELEMY et Henri COPPERE** ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale.

Ils voulaient faire valoir leur droit en toute discrétion… **raté** ! C'est devant un public nombreux et avec beaucoup d'émotion que cette distinction leur a été remise le jour de la Fête Patronale.

Cette tâche lui semblant un peu lourde, Pierre VERDIER avait pour la circonstance demandé le soutien des anciens maires qui se sont succédés à la tête de la commune depuis 1977 : Jean Célestin DUCLOS, Joannès LAFFAY et Jean Bernard ROCHE. Tous trois ont en effet eu l'occasion d'apprécier les multiples qualités de nos deux récipiendaires et ont pu ainsi leur manifester à tour de rôle leur reconnaissance.

Odile ne compte plus les heures passées en mairie depuis le 1er septembre 1977 toujours avec compétence, sérieux et un dévouement incontestable.

Henri, l'homme de toutes les situations, aussi habile pour fleurir Marcoux que monter un mur ou changer une ampoule à l'école, est lui en poste depuis le 1er avril 1982.

Merci encore à tous les deux pour ces bons et loyaux services.

VOIRIE

La Commune de Marcoux a été retenue par le Conseil Général pour un programme voirie pour l'année 2014. Le montant maximal de l'enveloppe qui peut être subventionnée était de **67 984€ HT.**

Nous avons consulté 4 entreprises pour réaliser les travaux, 3 entreprises ont répondu à cette consultation. Nous avons retenu l'entreprise **EUROVIA** pour le Lot 2, et **VERDIER POYET** pour le Lot 1.

Grace à des prix très bas, nous avons pu réaliser la réparation de 4 chemins :

- Chemin de Gouterelle à Marcilly-le-Chatel :
  - Purge de certains tronçons, curage des fossés et pose d'un revêtement type enrobé à 150kg/m² sur 650 mètres linéaires pour un montant de **38 001 € HT**.
- Voie communale n°14 de Goutelas :
  - Curage de fossés, délimitations d'accotement, revêtement type enrobé à 150kg/m² sur 280 mètres linéaires pour **11 675€ HT**.
- Chemin rural de Régneux (La Verchère) :
  - Curage de fossés, empierrement et pose d'un revêtement type enrobé à 150kg /m² sur 250 mètres de longueur pour un montant de **11 817,50€ HT.**
- Chemin rural des Eparons :
  - Purge et création d'une sur-largeur, revêtement type enrobé à 150kg /m² sur 95 mètres linéaires, pour un montant de **6 490,50€ HT.**

Nous avons demandé pour **l'année 2015**, une subvention pour réparer les chemins suivants :

- Chemin rural d'Ecullieux à la RD20.
- Chemin de Gouterelle à Ecullieux dans sa partie finale avec élargissement,
- et pour également une partie du chemin de Reigneux à Assieux sur 150ml

ASSAINISSEMENT LA BRUYERE – LE MONT

L'assainissement La Bruyère - le Mont est entré dans la phase réalisation.

Le montant des travaux pour le lot n°1 « réseau d'assainissement » est de 153 777.40€ HT et pour le lot n°2 « création de la station », de 116 800.00€ HT. C'est l'entreprise LMTP de Roanne qui a fait la meilleure offre pour les 2 lots. Le coût de l'ingénierie, essais, achats de terrains, etc. s'élève à 45 000€ HT.

Le montant des subventions du conseil général est de 44 325€ pour la station et de 47 525€ pour le réseau. Le montant de la subvention de l'Agence de bassin Loire Bretagne est de 97 266.10€ pour les 2 lots.

Le droit de branchement s'élèvera à 2 700€ par maison raccordée. Il reste à la charge de la commune 45 000€ HT.

Nous remercions tous les propriétaires qui ont signé une convention de passage dans leur terrain. L'assainissement collectif permettra aux propriétaires de pouvoir vendre plus facilement leur maison d'habitation et permettra aussi d'éviter que des eaux usées polluent le sous-sol.

SPANC

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Toutes les maisons d'habitation non raccordables au réseau collectif de la commune doivent s'équiper d'un système d'assainissement individuel. Depuis quelques mois, des aides individuelles existent.

Pour plus de renseignements, prendre contact avec le :

SYMILAV
Square Savignano
42600 SAVIGNEUX
Tel : 04 77 58 46 86 / fax : 04 77 58 90 16

LA REFORME DU TERRITOIRE

Connaissez-vous le projet de loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui vise à définir une nouvelle organisation territoriale s'appuyant sur le renforcement des compétences des Régions (développement économique, gestion des déchets, transports, routes, collèges....) et des intercommunalités (développement économique, logement, activités culturelles, sportives, périscolaire, assainissement non collectif...) ?

Actuellement, la Communauté de Communes du Pays d'Astrée est composée de 18 communes pour un total de 13 671 habitants.

Le projet de loi NOTRe prévoit un seuil minimum de 20 000 habitants ce qui signifie pour le Pays d'Astrée l'obligation d'un regroupement avec une autre intercommunalité.

Il semble que ce chiffre soit totalement arbitraire et déconnecté de la réalité. En effet, il vaudrait mieux prendre en compte des bassins de vie cohérents tel celui du Pays d'Astrée, avec des habitants qui ont l'habitude de vivre et de travailler ensemble.

De nombreuses questions se posent :

- Quelle place pour notre commune dans une intercommunalité agrandie ?
- Qui prendra les décisions concernant la voirie, l'assainissement, etc... ?
- Faudra-t-il attendre que l'intercommunalité se prononce à notre place pour décider de réparer une route ?
- Quelle efficacité ? Cela répond-il aux besoins de la population ?
- Quel avenir pour les communautés de communes par rapport aux communautés d'agglomérations et aux métropoles. Seront-elles petit à petit absorbées ?

Beaucoup de questions mais peu de réponses.

Peu de choix s'offrent à nous, entre autres :

- Résister pour rester à 18 communes, avec le risque d'être mis dans l'obligation de fusionner avec une intercommunalité que nous n'aurons pas choisie
- Prendre les devants en choisissant nos partenaires, mais quels partenaires ? Se rapprocher de Montbrison, de Noirétable, du Roannais ?

Des réflexions sont menées au sein de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée. Faut-il conserver un territoire à taille humaine où la connaissance des uns et des autres permet de mener à bien les missions d'élus ? Nous serons vigilants tout en étant réceptifs à toutes les idées.

RECENSEMENT

Tous les cinq ans, en début d'année, toutes les communes de France doivent procéder au recensement de leur population et de leurs logements.

Ce recensement se fait par roulement. Pour Marcoux la dernière édition s'est déroulée en 2010.

Du 15 janvier au 15 février 2015, vous recevrez donc la visite d'un agent recenseur qui vous indiquera la marche à suivre pour remplir les formulaires nécessaires à cette opération.

Deux personnes ont été nommées à cette fin : il s'agit de M. **Bernard Doitrand** et de Mme **Sophie Masson**. Nous vous remercions par avance de leur réserver le meilleur accueil.

Les élus mettent la main à la pâte…

Marcoux a la chance de pouvoir compter sur deux employés municipaux de qualité et qui plus est polyvalents. Mais les élus ne sont pas en reste et savent au besoin se retrousser les manches. Cette collaboration s'avère bénéfique. C'est ainsi qu'en l'espace de six mois ont successivement été entrepris et menés à bien de concert les travaux suivants:

- **Réalisation** de la terrasse de l'auberge « la Loge aux Vignes », avec confection et pose d'une barrière anti-chutes. Cette terrasse comporte les fondations nécessaires pour supporter de futurs ouvrages.
- **Confection** et pose d'une dizaine de panneaux d'affichage, en remplacement de ceux qui étaient trop endommagés.
- **Réparation** et peinture des jeux d'enfants en face de l'école.
- **A l'école** : réalisation et mise en place de deux panneaux d'affichage.
- **Travaux** dans le local indépendant de la cour de récréation : isolation en laine de verre et doublage du plafond en OSB, doublage d'un des murs en OSB.
- **Réparation** de l'auvent.
- **Crépissage** du mur d'entrée.
- **Réparation** de la porte de l'ancienne cure pour faciliter, entre autres, l'accès à la bibliothèque, et pose d'un verrou.
- **Reconstruction** du mur de soutènement de la place en face de l'église.
- **Reprise en maçonnerie** des marches du cimetière afin de limiter les effets des eaux de ruissellement.
- **A la Salle des Fêtes**, réalisation et pose d'étagères dans le local de rangement.
- **Réalisation** et pose de barrières de sécurité pour l'accès à la cantine des enfants.

A L'ECOLE PUBLIQUE DU VILLAGE…

83 élèves fréquentent les quatre classes de l'école.
L'équipe pédagogique est stable.
Depuis l'an dernier déjà, l'école a adopté le rythme de la semaine de 4 jours et demi et les enseignantes sont très satisfaites.

Voici les projets menés cette année :

- **Fête du livre de Montbrison** : rencontres avec un auteur (Carl Norac), une illustratrice (Anne Berthier) et deux conteuses.

- Echanges avec le **château de Goutelas**.

L'école affiche de plus en plus la volonté de réaliser des échanges avec ce lieu chargé d'histoire qui offre des opportunités culturelles « à notre porte ».
Nous y sommes toujours très bien accueillis.
Ce fut le cas quand les grands découvrirent la **musique baroque** ou quand, pendant plusieurs semaines, ils pratiquèrent la **course d'orientation** dans le parc.
L'**orchestre national de ukulélé**, en stage au château, vint donner un concert à l'école et discuter avec les enfants.
Là encore, quelle chance pour les élèves !

- Plusieurs sorties cette année : **cinéma** de Boën, **ferme** des Champs Verts et parc de **Courzieu**.

- Les plus grands ont préparé leur départ pour le collège en menant un **projet sur le vocabulaire** avec un professeur de français. Ils ont aussi travaillé au **musée d'Allard** et au **cinéma** de Montbrison sur les paysages.

Tous ces projets sont possibles grâce à un Sou des écoles dynamique et généreux.
N'oublions pas les bénévoles de la bibliothèque qui accueillent les élèves un jeudi sur 2.

Dans les projets **2015**, un **voyage** de **trois jours** à **Paris** et **Versailles** pour 40 élèves…

Tous les élèves et le personnel de l'école
Souhaitent une très bonne année 2015
à tous les habitants de Marcoux !

Préparation de la rentrée 2015 : si vous comptez inscrire votre enfant, merci de prévenir

Année 2014-2015 : 83 élèves inscrits, environ 60 enfants fréquentent le TAP.

Le coût du TAP : 15 000 €

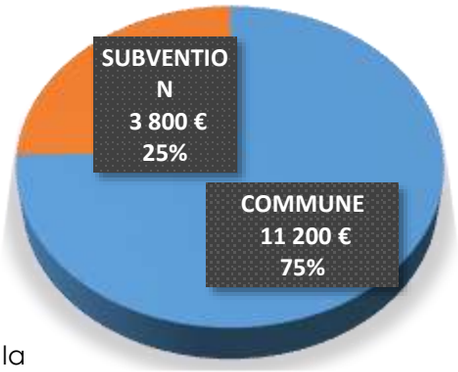

Les TAP ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 16h30.

Ils ont lieu en grande partie au complexe d'animation rurale ; quelques activités se déroulent à la salle d'évolution et le sport sur le parking.

3 employées communales (2 ATSEM et 1 CUI), Chantal, Catherine et Isabelle font un travail formidable en organisant les plannings, en faisant un travail de recherche d'activités manuelles, afin que ces TAP soient le plus captivant possible pour tous ces enfants de 3 à 10 ans.

En début d'année, elles ont emmené les enfants dans les bois (près de la salle des fêtes), afin de ramasser des feuilles, des pommes de pins, branches et mousse afin de confectionner divers objets. Ils ont ainsi créé des hérissons en collant des feuilles séchées.

Ils ont également réalisé des origamis, des marque-page avec leur prénom, des chouettes (avec boîte de fromage et papier toilette), des ribambelles de clowns, des chenilles (avec des cercles de papier couleur), paillons avec coquille de noix…

Ainsi, tout au long de l'année, elles adaptent ces travaux en fonction de l'époque (Noël, Carnaval, Fêtes des mères, des pères…).

Un jardinet a été créé dans la cour du Complexe d'Animation, les enfants ont planté et semé divers légumes et fleurs. (Nous remercions d'ailleurs M. Tiron à Marcoux et Saisons Vertes à Montbrison pour leur généreux concours à fournir graines et plantes.) Dès la rentrée, ils ont ramassé les pommes de terre, et ensuite les courges. Dernièrement, Catherine leur a fait préparer une soupe, qu'ils ont pu déguster. Un atelier compote est prévu dans les jours à venir.

Un animateur sportif, Luc THOMAS est employé à l'année, une heure tous les soirs. Il évolue avec un groupe d'enfants sur le parking, si le temps le permet, sinon à la salle d'évolution. En ce moment c'est Rugby. Son programme est établi à l'année.

Des intervenants extérieurs ont été embauchés, chacun pour une durée entre deux périodes de vacances à raison d'une heure par semaine, afin que chaque enfant puisse avoir droit à une activité. Nous avons aussi du théâtre avec la MJC de Boën, de la danse folklorique avec les Fardelets du Forez, une initiation à l'anglais avec Thierry BARRE, de la danse avec Madame NOURY et l'escrime avec le Comité départemental d'escrime.

Les bénévoles de la bibliothèque, Danielle et Mireille, animent des ateliers, une fois par mois : boules de Noël, masques de carnaval, mais aussi atelier de lecture.

Le SIEL qu'est-ce que c'est ?

En France, ce sont les communes qui sont responsables du service public de distribution de l'électricité et du gaz pour que tous les habitants puissent profiter du même service. Les communes ont donc à l'échelle départementale, mutualisé leurs moyens humains, techniques et financiers au sein de syndicats intercommunaux.

Dans la Loire, c'est le SIEL : le Syndicat Intercommunal des Energies du département de la Loire.

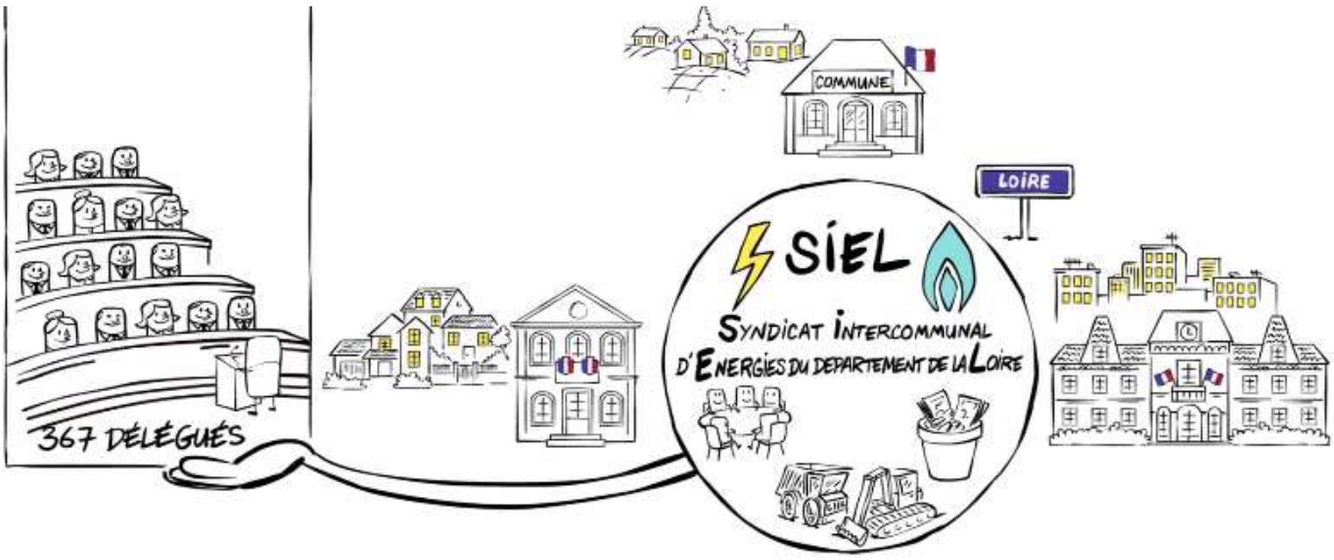

Il réunit 367 délégués dont le président et les 27 membres du bureau. Ces délégués représentent toutes les communes de la Loire, des intercommunalités et du conseil général et assurent ainsi le lien entre le SIEL et leurs collectivités. Pour cela, ils sont informés en continu des activités du SIEL, notamment par le biais de 3 comités annuels, d'un extranet, de documentations et de réunions locales.

Les collectivités adhérentes bénéficient d'un soutien technique de la part des 90 collaborateurs permanents du SIEL, principalement des techniciens, des ingénieurs et des agents administratifs.

Le SIEL à deux compétences obligatoires :

- D'une part, il effectue un contrôle de concession :
  En effet, il confie l'exploitation des réseaux de distribution à ERDF et GRDF dans le cadre de ce que l'on appelle une concession. Il doit donc contrôler que ceux-ci entretiennent correctement les réseaux, garantissent la qualité de l'énergie fournie et respectent le cahier des charges qu'ils ont signé avec le SIEL.

- D'autre part, il finance et réalise les travaux d'extension, de renforcement, de raccordement et de dissimulation des réseaux électriques et de télécommunications.

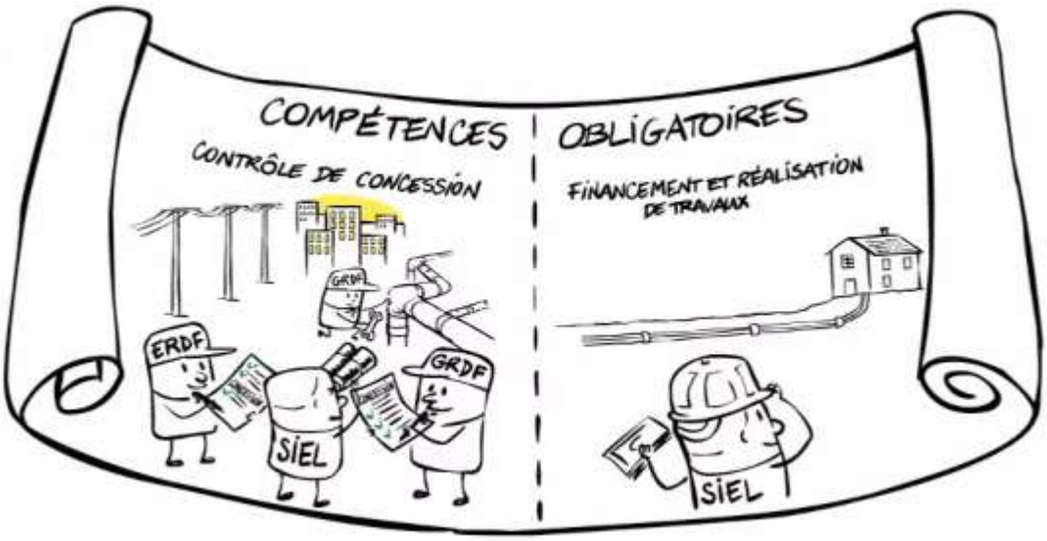

Au fil des années, les collectivités ont également confié au SIEL des compétences optionnelles auxquelles elles peuvent décider d'adhérer ou non et ce, en général, tous les 6 ans.

Ces compétences concernent notamment :
- La maintenance et les nouveaux travaux pour un éclairage public performant
- Les économies d'énergies avec par exemple la réalisation d'études énergétiques
- Le développement des énergies renouvelables
- La construction d'un réseau très haut débit départemental

Pour mener à bien ses missions, le SIEL mobilise environ 60 millions d'€uros chaque année, provenant essentiellement de :

- la contribution de ses adhérents,
- des redevances d'ERDF de GRDF et de ses autres concessionnaires, tel que celui pour la fibre,
- des taxes sur l'électricité, des participations de l'état,
- de subventions par exemple de la région,
- de l'Union Européenne ou de l'ADEME,
- et de l'emprunt.

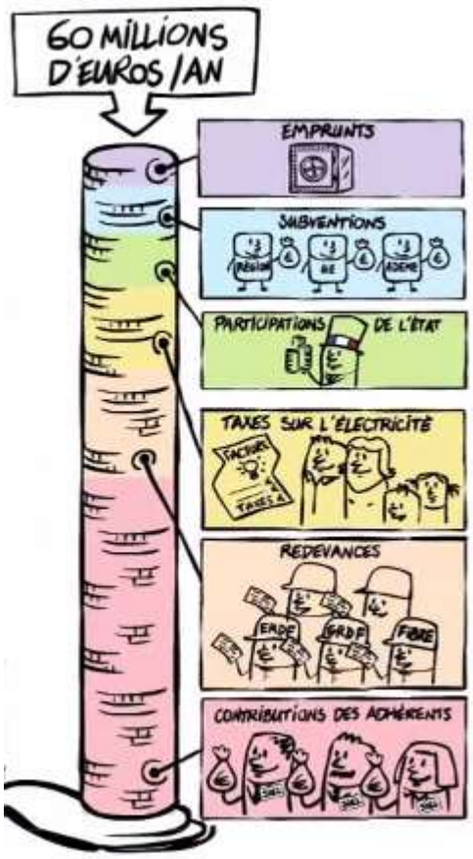

Le SIEL à lui-même décidé de mutualiser ses activités avec d'autres syndicats d'énergie de la région Rhône-Alpes au sein de l'USERA (Union des Syndicats des Energies Rhône-Alpes)

siel
service public d'énergies, des réseaux
et du Très Haut Débit de la Loire

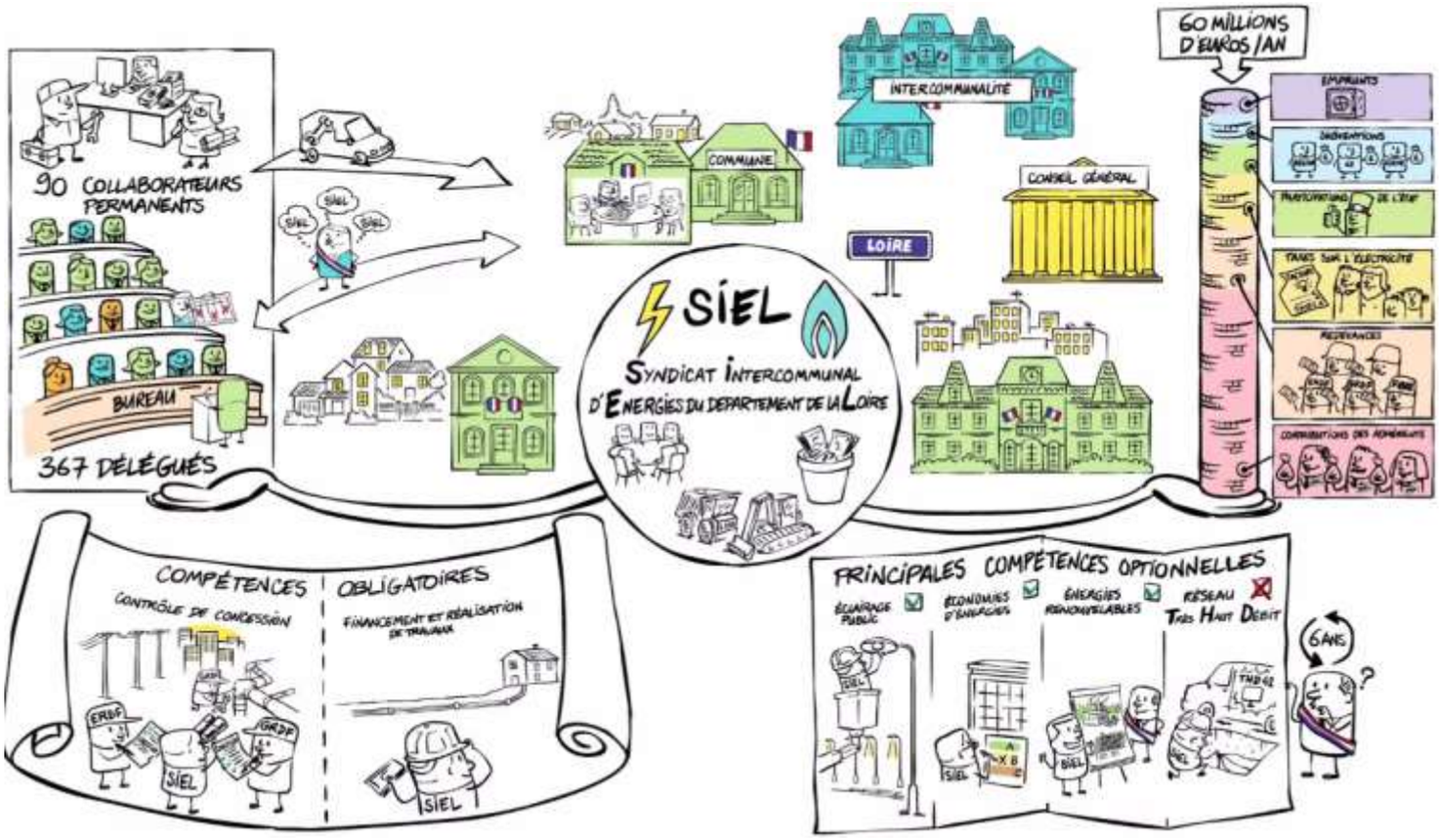

THD42 : LE FUTUR RESEAU PUBLIC « FIBRE OPTIQUE » LIGERIEN PLEBISCITE PAR LES TERRITOIRES.

Le 7 février 2014, les délégués du SIEL réunis en comité syndical à Veauche ont acté le choix de la société qui exploitera le futur réseau départemental* de fibre optique créé par le syndicat. Ce chantier majeur pour le département, retenu dans le cadre d'un appel à projets national, doit être soutenu financièrement par l'Etat. Toutes les communautés de communes ou d'agglomération ont rejoint le SIEL dans le dispositif THD42 et ont lancé les premières études techniques sur leur territoire. L'Etat accorde 74 millions d'euros pour la fibre dans la Loire.

Cette somme s'ajoute aux participations des Communautés de communes et d'agglomération (le quart de la dépense), aux aides régionales et européennes et enfin à l'apport du SIEL qui préfinance le projet. Au total plus de 10 500 km de fibre et 172 000 prises doivent être réalisés pour un montant d'environ 280 millions d'euros. Les études et les travaux doivent se dérouler sur la période 2014 à 2020 afin de desservir tout le département et bénéficier des aides de l'Etat « L'attente des territoires comme des habitants est forte. Les usages d'Internet évoluent rapidement et seule la fibre aura la capacité de répondre aux besoins futurs. Le réseau départemental THD42 est un atout pour la Loire car il renforce son attractivité et apporte un même service en zones rurales et urbaines » explique Bernard FOURNIER, Sénateur de la Loire et Président du SIEL.

Axione sera l'exploitant du réseau THD42

A l'issue d'un appel d'offres, c'est la société Axione (Lotim), filiale de Bouygues spécialisée dans les réseaux numériques qui a été retenue par le comité syndical du SIEL. Dans le cadre de cet affermage, Axione versera chaque année une redevance au SIEL. Le syndicat assurera de plus le contrôle de l'activité du délégataire. Le réseau sera accessible à tous les opérateurs qui le souhaitent.

Les études démarrent sur le territoire

Les 17 communautés de communes ou d'agglomération de la Loire ont adhéré au service public Très haut Débit du SIEL. Elles ont dans ce cadre lancé des études de terrain et de repérages. Ce travail très précis consiste à recenser concrètement l'ensemble des bâtiments à raccorder, à valider le tracé de la fibre et les infrastructures mobilisables (poteaux, canalisations existantes…). Des agents habilités vont ainsi consacrer plusieurs mois à ces diagnostics dans les rues et les hameaux des 278 communes concernées. Le branchement et l'installation d'une Prise Terminale Optique dans chaque logement sera gratuit pour les habitants, sauf position différente de certaines communautés de communes.

Il s'agit de « monter dans le train » précise Bernard LAGET, élu du SIEL en charge du projet. « La prise en charge financière des travaux par les collectivités est limitée à la construction initiale du réseau. Il est possible pour un particulier de ne pas se raccorder lorsque les branchements seront réalisés. En revanche, une fois ces travaux finis, tout nouveau raccordement sera payant pour les usagers.»

A quand la fibre chez moi ?

Sur notre Communauté de Communes du Pays d'Astrée, les études sont en cours. Mais la décision finale n'a pas été prise, car elle pose un problème de budget.

Une initiative du SIEL en partenariat avec :

LA SALLE DES FETES

La Salle Des Fêtes De Marcoux, Disponible À La Location !

Pour tous vos événements, tels que Mariage, Baptême, Pacs, Anniversaires, fêtes de quartier, de famille, le Complexe d'Animation Rural est à votre disposition !

Le Parking

Pour le stationnement de vos véhicules, le parking du haut est équipé de projecteurs, et le revêtement de sol, récemment refait, permet de garder ses chaussures de soirée au sec !

La salle du bas

Grande salle de 220 m², pouvant accueillir jusqu'à **220 personnes.**
160 places assises avec tables sont prévues, ainsi que la vaisselle correspondante.

La salle du haut

Salle de danse de 94m², idéale aussi pour des séminaires et réunions professionnelles.
Capacité totale de **94 personnes**, Il y est prévu 10 tables et 35 chaises.

TARIFS 2014 - Location de Salle

Location de salle pour les week-end du Vendredi 19h00 au Dimanche 21h00

1. Grande Salle avec Cuisine	2. Grande Salle sans la Cuisine	3. Salle du Haut
+70€ de forfait ménage	+55€ de forfait ménage	+25€ de forfait ménage
Habitant de Marcoux.....250€	Habitant de Marcoux.....200€	Habitant de Marcoux.....100€
Extérieurs.....490€	Extérieurs.....390€	Extérieurs.....200€
Associations	Associations	Associations.....GRATUIT
1ère location……..GRATUITE	1ère location…….....GRATUITE	Pas de frais de ménage
.....locations suivantes.....100€	..... locations suivantes.....70€	

Si vous souhaitez visiter la salle, contactez Monsieur COLOMBO Antoine au ***06.35.27.06.51***

MARIE LAFFAY

Madame LAFFAY Marie Antoinette Marguerite, née ROUSSET, c'est un grand honneur pour tout le conseil municipal, de pouvoir vous souhaitez un bon anniversaire.
Et quel anniversaire, 100 ans, un siècle ! Félicitations ! Vous êtes la doyenne de la commune, et notre première centenaire ! Commune où il fait bon vivre, vous êtes là pour en témoigner.

Vous êtes née le 10 avril 1914 à Sail /s Couzan, pas très loin de Marcoux. Vous avez eu une enfance difficile, sans votre maman. Vous vous êtes mariée à 21 ans avec Monsieur LAFFAY et installés à Prélion. Vous avez eu un enfant, Joannès en 1936, et puis une épreuve difficile, vous perdez votre mari à l'âge de 33 ans.

Vous tenez bon, et Joannes, votre fils, vous aidera dès l'âge de 15 ans. Vous êtes une femme dynamique et courageuse, vous passez le permis de conduire et vous conduisez rapidement la Simca carrossée de bois pour aller au marché de Boën, pour vendre votre production de la ferme.

Vous avez vécu tous les progrès de notre société, le modernisme, et nous pensons que vous avez dû l'apprécier. Vous avez traversé 2 grandes guerres de notre pays et vous êtes là pour témoigner qu'il ne faut plus jamais cela. Vous êtes notre mémoire, et il est toujours bon de rappeler à notre jeunesse notre histoire. Vous avez vécu des périodes difficiles, notamment le remembrement qui est venu bousculer les habitudes agricoles, et provoquer des conflits entre paysans.

Mais nous pensons que vous avez vécu de bons moments, aussi. Notamment, vous devez êtes fière de votre fils, vigneron confirmé dans les côtes du Forez, et qui a aussi été maire de notre commune pendant 2 mandats.

Pierre VERDIER se souvient encore quand vous conduisiez votre 2cv, jusqu'à 87 ans.

Chapeau Madame LAFFAY, vous représentez l'idéal auquel nous aspirons tous. Je vous remercie pour tout ce que vous nous avez donné, pour tous les messages que vous avez passé.

Nous vous souhaitons de vivre encore de nombreuses années, dans ce hameau de Prélion, entourée de votre famille qui s'occupe bien de vous.

1914

Il y a seulement cent ans - c'est tout proche - le Monde, et plus particulièrement l'Europe et la France, allaient connaître la plus effroyable des guerres de leur histoire. Jusque dans les plus reculés des villages, les monuments aux morts nous rappellent le lourd tribut qu'a coûté cette folie. Rares étaient les familles qui, à la fin du conflit, n'avaient pas été touchées, de près ou de loin, dans leur chair…

C'est pourtant le bonheur qu'ont vécu à Marcoux, Mathieu Couturier et son épouse Alexie Jacquemont : trois de leurs enfants, Jean, Pierre et Marius, avaient été mobilisés et sont revenus de cet enfer. La Croix de La Bruyerette, érigée en reconnaissance par leurs soins en 1920, est là pour nous rappeler les moments d'intense émotion qu'ils ont dû vivre alors. Depuis, leurs héritiers successifs ont eu à cœur d'entretenir cet ouvrage jusqu'à ce qu'il soit sérieusement mis à mal lors d'un fâcheux accident de la route…

D'un commun élan, la famille Couturier a décidé de le reconstruire à l'identique. Dans la foulée, elle organisait en ce 1er mai 2014, ses retrouvailles autour de la Croix restaurée, avec un peu d'avance sur son centenaire, mais à l'occasion de celui de la Grande Guerre. Comme ce monument fait aussi partie maintenant du patrimoine du village, c'est plus d'une centaine de personnes qui avaient été invitées et ont participé à la cérémonie suivie de reportages historiques et d'un buffet copieusement garni.

A cette occasion, une photographie, a été sortie des archives familiales. Elle montre les quelques trente rescapés de Marcoux – sur la soixantaine qui étaient partis – dont les trois fils Couturier. (Vous pouvez toujours vous la procurer auprès de Michel Menut, photographe à Boën).

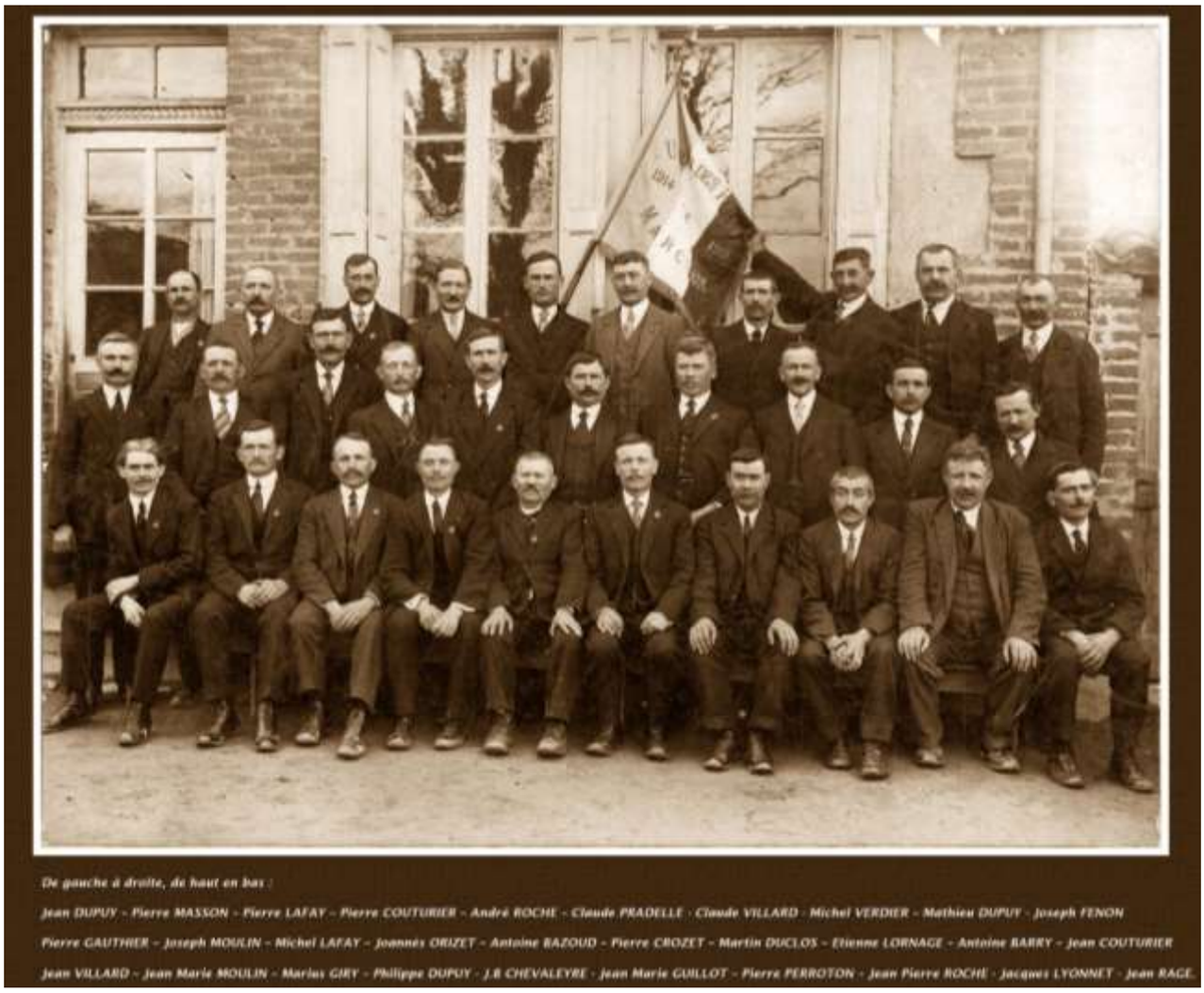

BIBLIOTHEQUE DE MARCOUX

Grande nouveauté :

A partir du mois de Novembre, l'accès à la Bibliothèque se fait de plain-pied par la porte en bois de l'immeuble. Fini les problèmes avec les poussettes, et plus d'escalier dangereux pour descendre. La municipalité a réalisé des travaux afin que l'accès soit plus facile.

Nous mettons toujours gratuitement à la disposition des lecteurs de nombreux livres pour adultes et enfants (romans, albums, documentaires). Nous pouvons également commander des ouvrages spécifiques à la Médiathèque. Tous les trimestres nous échangeons environ 300 livres à Montbrison.

Pour permettre un accès à la lecture facilité, nous prêtons également tous les quinze jours des livres aux enfants des écoles.
En Maternelle nous faisons précéder le prêt de livre par une lecture. Les enfants de Primaire quant à eux viennent directement choisir à la Bibliothèque.

Dans le cadre du **TAP** nous proposons à un groupe d'enfants, une fois par mois environ, une activité autour du livre. L'année dernière, nous avons ainsi créé un bonhomme de neige, un masque de loup, un Kamishibaï (théâtre japonais), quiz des saisons etc.

Notre **Porte Ouverte** pour la fête de Marcoux n'a pas eu de succès et nous ne renouvellerons pas cette manifestation.

Les permanences, suite à notre enquête, ont été maintenues ainsi :

Mardi de 16 h à 17 h et **Vendredi de 17 h 30 à 18 h 30**

L'équipe se compose de 5 bénévoles dévouées mais pour un fonctionnement optimal, il serait nécessaire d'être plus nombreux. N'hésitez pas à nous rejoindre.

En attendant de vous rencontrer, toute l'équipe vous souhaite

UNE BONNE ANNEE 2015

Toute l'équipe du Sou des Ecoles de Marcoux
vous souhaite de joyeuses fêtes et une heureuse année 2015 !

Qu'est-ce que le sou des écoles de Marcoux ?
C'est une association loi 1901 composée de parents d'élèves bénévoles.
Elle organise des événements afin de recueillir des fonds qui serviront au financement d'activités, de sorties, de matériels et de divers projets pédagogiques mis en place par les enseignants de l'école.

Le gros projet de cette année est le voyage à Paris pour les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 qui aura lieu en mars 2015. Cette classe transplantée coûtera plus de 10000€ pour 41 enfants. Elle sera financée par le Sou des écoles, la participation financière des familles et enfin par diverses subventions que nous essayons d'obtenir.

A cette occasion, le Sou des écoles tient à remercier la Municipalité qui nous a accordé une subvention de 1 000€ a titre de soutien financier exceptionnel.

Bien sûr, nous n'oublions pas les 2 autres classes qui participeront notamment à la fête du livre, à Clap ton film et enfin à un voyage de fin d'année qui reste à définir.

Les parents membres ont à cœur de soutenir les projets et le dynamisme de l'école de leurs enfants. C'est toujours dans une ambiance festive et conviviale que nous organisons les différentes manifestations.
Toutes ces actions se préparent et se déroulent dans la bonne humeur, la simplicité et l'amitié, chacun participant à la mesure de ses possibilités selon ses contraintes familiales et professionnelles.

Voici le calendrier des Manifestations : année 2014-2015

- Vous nous avez déjà ouvert votre porte lors de la vente des brioches le samedi 18 octobre.
- Nous avons organisé pour la première fois le samedi 8 novembre une soirée pub qui s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
- Pour fêter Noël nous nous retrouverons le samedi 13 décembre pour un après-midi festif à la salle des fêtes du village. Après des chants des enfants de l'école et un spectacle, nous accueillerons le Père Noël.
- Le traditionnel LOTO se tiendra le Dimanche 1er mars 2015 à la salle des fêtes.
- Enfin pour passer un bon moment en famille ou entre amis rendez-vous au Château de Goutelas le Samedi 9 mai 2015 pour notre **CONCERT CELTIQUE.**

Nous serons donc très heureux de vous retrouver lors de ces différents temps.

Composition du bureau 2014-2015:

En co-présidence: Stéphanie MASSACRIER
Trésorière: Anne Marie LAFFAY BARRE
Trésorière adjointe: Christelle COCHAUD
Secrétaire: Séverine PONCET
Secrétaire adjointe: Lydie POULY

Les membres: Marie-Laure THIALLIER, Aymeric BARRE, Thierry BARRE, Samuel BOICHON, Stéphane CHAZAL, Stéphane MOULIN, Matthieu POULY, Régis THOLONIAT, Emilie JOANDEL, Angélique BEAUVOIR, Muriel BELEZY, Aurélie NOURISSON, Patricia DENIS, Ingrid CHAZAL, Nicolas MAISSE, Géraldine LAROCHE.

Contact : soudesecoles.marcoux@gmail.com

Petite pause gourmande et ensoleillée lors de la vente des brioches

Président : VERDIER Pierre
Secrétaire: LAZE Laurent
Trésorière: LESTRA Marie-Thérèse
Tel 06 76 55 11 23
Trésorier adjoint: VIBOUD Christophe
Membre du bureau: DUMAYAS Renaud
TOURNEBISE Pierre

L'amicale boule est ouverte le vendredi soir, samedi à partir de 15h, dimanche à partir de 15h, possibilité de jouer en hiver, boulodrome chauffé : 2 jeux, en extérieur 6 jeux.

Loisirs au sein de l'amicale: belote, coinche, festivités :
- soirée théâtre en mars
- concours amical entre sociétaires en juillet
- concours régional semi-nocturne en août
- soirée boudin en novembre
- concours de coinche en décembre doté de nombreux lots.

Cette année deux sorties d'une journée ont été organisées :

Le samedi 28 juin dans le VERCORS direction Pont-en-Royans : musée de l'eau, la SONE jardins des fontaines pétrifiantes et retour à ST NAZAIRE EN ROYANS en bateau à roue : 45 personnes y ont participé et tout le monde est revenu enchanté de cette journée.

Le Dimanche 7 Septembre, une sortie qui tenait à cœur à notre président, chose faite. Nous voilà partis en direction d'ESTIVAREILLE. Après un bon repas à l'Estampille, nous prenons le petit train du chemin de fer du Haut-Forez : direction la Chaise-Dieu avec à la clé la visite d'une magnifique cathédrale. 23 personnes sous un soleil automnal se souviendront de cette journée.

L'assemblée générale se tient en janvier au local des boules toutes les personnes intéressés seront les bienvenues.

Aperçu de notre lieu de rencontre

Comme chaque année, l'association des Conscrits de Marcoux invite les jeunes de 17 à 20 ans à les rejoindre afin de participer aux différentes manifestations qui sont :

- la fête patronale avec l'organisation du bal des classards dans le bourg ainsi que la traditionnelle tournée des brioches dans tout Marcoux
- l'organisation du réveillon du nouvel an à la salle des fêtes

Un local nous est mis à disposition gratuitement par la mairie où nous pouvons nous retrouver les week-ends et pendant les vacances pour faire la fête et organiser les différentes manifestations prévues sur l'année. Il est réservé aux jeunes de 16 à 25 ans ce qui permet de mieux se connaître malgré la différence d'âge.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler les co-présidents, Maxime DERORY (06-89-33-37-83) et David GRANDPIERRE (06-58-88-83-91) ainsi que la secrétaire Solène BRUNEL ou la trésorière Camille DURAND. Vous pouvez aussi nous contacter individuellement sur Facebook.

En 2014, un manque de nouveaux adhérents s'est fait ressentir. Il serait dommage que dans les années à venir l'association disparaisse à cause d'un manque de participants. C'est pourquoi nous sollicitons les nouveaux jeunes ayant 17ans à nous rejoindre.

Une invitation sera distribuée aux jeunes de la commune.

40 ANS !

LES FARDELETS DU FOREZ

Lorsque, en juillet 1974, Josette et Paul Païs, vaillants défenseurs du Patrimoine local, de sa culture et de ses traditions, assistaient au baptême du groupe « Les Fardelets du Forez » qu'ils venaient de créer à Goutelas, songeaient-ils à sa pérennité ?

C'était sans compter sur leur dynamisme communicatif, leur foi et leur volonté qu'ils ont su transmettre aux nombreux danseurs venus rejoindre cette joyeuse aventure au fil des années pour que vive et grandisse ce groupe fait d'harmonie, d'amitié et de fraternité.
Les Fardelets ont traversé le temps dans la joie et la bonne humeur et, forts des valeurs humaines qui leur ont été transmises, ont célébré cette année leur 40ème anniversaire.

La fête a été belle et réussie !

La 1ère manifestation de cet anniversaire s'est déroulée sous un soleil de plomb, le 8 juin, à la Maison Grenier à Marcilly où se sont réunis près de 150 anciens (et actuels) danseurs pour de joyeuses retrouvailles. Beaucoup d'émotions au cours de cette journée faite de souvenirs et d'anecdotes diverses.

La 2ème manifestation s'est déroulée lors du week-end des 12 et 13 juillet à Goutelas. Des ateliers, culinaire, œnologique et de danses ont démarré les festivités du samedi après-midi et un bal populaire avec « La Guinguette à Roulettes » clôturait la soirée.

Une messe œcuménique à l'église de Marcoux débutait la journée du dimanche avec les groupes Roumains et Biélorusses accueillis pour la circonstance.

Un véritable enchantement nous était réservé pour l'après-midi dans la cour du Château où le public applaudissait chaleureusement les magnifiques prestations dansées et chantées de nos amis Roumains et Biélorusses au talent incontestable, sublimé par des sourires généreux. Le nouveau spectacle présenté par Les Fardelets avait nécessité un gros travail de préparation qui s'est avéré comme une réussite artistique ; les « Petits Fardelets » ont, quant eux, démontré leur savoir-faire et prouvé leur volonté d'assurer la relève !

Devant répondre à d'autres obligations, le groupe Biélorusse repartait dès le dimanche soir mais nos amis Roumains, dans le cadre d'un échange culturel avec Les Fardelets, séjournaient chez nous pendant 5 jours et découvraient le patrimoine Forézien.

Ainsi, à notre tour, c'est au cours de l'été 2015 que nous aurons plaisir à nous rendre à Cujir, en Roumanie.
Ces manifestations ont été un succès et nous en sommes fiers. Nous tenons à remercier tous nos partenaires et, en particulier, M. J.Bernard Roche, ancien Maire de Marcoux et son équipe municipale, M. Pierre Verdier, maire actuel de la commune et son équipe municipale pour leur aide précieuse. Merci également au comité des fêtes de Marcoux et de Verrières, à la ville de Boën, à la Communauté de Communes du Pays d'Astrée, au Centre Culturel de Goutelas, à M. Lucien Moullier, Conseiller général, au Crédit Mutuel, aux producteurs de fourme de Montbrison et aux viticulteurs foréziens. Un Merci tout particulier à Monique et Pierre Grenier de Marcilly pour leur soutien toujours renouvelé dans nos projets.

En dehors de ce temps fort qui a marqué 2014, de nombreuses autres animations ont nourri l'activité des Fardelets au cours de cette année : village de vacances de St Jean la Vêtre, Château de Goutelas, Château de Boën, fêtes de village… Tout récemment, et à titre gracieux et amical, nous assurons une animation pour l'école de Marcoux dans le cadre des « TAP » mis en place depuis la réforme des rythmes scolaires. Une vingtaine de participants assidus s'initie à la danse traditionnelle et s'intéresse à la pratique de l'accordéon.
Cette activité fera-t-elle naître quelques volontés de poursuivre dans le domaine de la danse folklorique ? Nous le souhaitons !

Nous invitons d'ailleurs toute personne désireuse d'intégrer notre groupe à se manifester auprès de Thierry Brunelin, président, au 04 77 97 41 92. Les répétitions se déroulent régulièrement à la salle du Gipon à Marcilly dans un esprit sympathique, convivial et détendu mais néanmoins sérieux.

Bonne, heureuse et joyeuse année 2015.

A l'heure de clôturer un exercice 2014 positif, nous tenons tout d'abord à renouveler nos plus chaleureux remerciements à tous ceux qui nous apportent leur concours lors des différentes animations qui jalonnent la vie des Marcousats tout au long de l'année. Soulignons encore que rien ne pourrait être réalisé sans ces gens de bonne volonté : nous ne pouvons que souhaiter voir leurs rangs s'étoffer, tout comme au Comité des Fêtes lui-même d'ailleurs: un peu de sang neuf ne ferait pas de mal!
Ces remerciements, nous les leurs avons adressés de vive voix lors d'une **soirée** organisée à la Salle des Fêtes à cet effet le 6 décembre dernier : cette dernière rencontre de l'année dans la bonne humeur a confirmé l'excellente qualité des liens avec tous ces acteurs.

Le deuxième facteur de réussite, non moins indispensable, c'est bien sûr la couleur du ciel. La rétrospective des manifestations de cette année montre qu'elles ont bénéficié de conditions plutôt favorables dans l'ensemble, sauf peut-être pour le **concours de pétanque**, qui a eu lieu malgré les caprices du ciel.

Ainsi la **Marche du vin chaud**, le 2 février, a réuni 813 marcheurs, ce qui représente une fréquentation dans la bonne moyenne, même si nous sommes loin du record de 2011 (1345). Les commentaires sur le livre d'or sont toujours aussi élogieux, et nous sommes donc dans l'obligation de reconduire ce rendez-vous. En 2015, ce sera la 1er février.

Pour le **Ball-Trap**, autre classique de nos activités désormais, nous avions, pour des raisons de convenance, avancé la date aux 17-18 mai. Cela n'a nullement gêné les amateurs « accro » de ce sport et ce ne sont pas moins de 5 500 « pigeons » qui ont été tirés.

Mais c'est bien la **Fête Patronale**, traditionnellement le dernier week-end de juillet, qui est pour nous le plus sujet d'anxiété. Pourtant, nous étions loin d'imaginer que cela commencerait aussi mal pour notre valeureux président qui porte, aujourd'hui encore, les stigmates de son engagement lors du tournoi de rugby-foot du vendredi ! Le tournoi de pétanque du samedi a quant à lui été perturbé par la pluie et n'a réuni que 24 doublettes. Fort heureusement le dimanche, c'est un soleil resplendissant qui nous a accompagné tout au long de la journée et notamment pour le défilé de chars qui restera dans les mémoires comme un cru exceptionnel. « Magnifique », « Extra », « Génial », entendait-on dans le public : tous les superlatifs y sont passés. Nul doute que nous nous souviendrons longtemps des évocations proposées : *« Le Gendarme de Saint Tropez », « Pirate des Caraïbes », « Rabbie Jacob », « Astérix et les Gaulois »,* mettant à mal les légionnaires de Jules César, *« la Soupe aux choux »,* et enfin *« Bienvenue chez les Ch'tis ».* Les absents peuvent regretter d'avoir manqué ce spectacle.

Et c'est comme à l'accoutumée **la Brocante** qui a clôturé les animations de Marcoux en plein air. Elle avait lieu cette année le 20 octobre et là encore, nous avons eu la chance de passer entre les gouttes. Résultat, une affluence record : Jamais depuis la première édition la colonne des exposants n'avait serpenté aussi loin sur la route en direction de Trelins. Il faut dire que pour des raisons de sécurité, la zone qui leur était réservée ne commençait qu'à partir de la « Loge aux Vignes ». Mais personne, tant de leur part que de celle des visiteurs, n'a paru s'en plaindre, et la formule sera donc renouvelée.
Voilà, chers amis de Marcoux, ce que nous pouvons retenir de cette année écoulée. Nous vous attendons pour la prochaine en vous espérant toujours plus nombreux lors des rendez-vous que nous vous proposons : c'est bien là la première de nos motivations.

A toutes et à tous, **Bonne et Joyeuse Année 2015 !**

Bureau : Président : Noël VILLE. Vice-Président : Michel PONCHON
Trésorière : Alberte VILLE. Trésorier Adjoint : Eric GOURE.
Secrétaire : Michelle BRUNEL. Secrétaire Adjointe : Sophie MASSON
Membres : Elodie BATAILLARD, Marie-Andrée MILLET, Anouchka QUELLIER, Régine DUMAYAS, Chrystelle VILLARD, Jean-Claude CAROLLO, Raphaël DERORY, David DUCLOS, Pierre DUMAYAS, Renaud DUMAYAS, Julien DURILLON, Michel FAYON, Mickaël GAURAND, Henri QUELLIER.

Nous vous rappelons que le Comité des Fêtes met à votre disposition du matériel en location pour vos journées ou soirées festives (anniversaires, mariages…etc.).
Vous trouverez ci-dessous les montants pour ces locations :

Pour tout renseignement : Tél 06 37 50 86 22 ou 06 07 15 76 45

MATERIELS :	BARNUM 13 m X 6m		Refroidisseur de boissons	Machine à Hot Dogs *	Cafetière 80 tasses *	Friteuse
	Ouvert	Fermé				
Particuliers (Montage à Marcoux)	100 €	110 €	15 €	30 €	10 €	20 €
Associations (Montage à Marcoux)	70 €					
Particuliers et Associations (Montage hors Marcoux)	180 €	200 €				

* Avec caution

CERF

Le CERF, plus que jamais, est ouvert aux habitants de MARCOUX !

Avec 85 poneys ou chevaux, il propose des cours, mais aussi des balades dans nos belles collines, de 1 heure ou pourquoi pas plusieurs jours dans les monts du Forez…

Le CERF c'est aussi un **Centre de Vacances** : toutes les vacances scolaires, sont organisés des stages de Poney à la semaine, à la journée ou à la demi-journée ouverts aux non-adhérents du club de tous niveaux.

Encadrés par des animateurs de vacances, en plus des moniteurs d'équitation, des journées de vacances et de plein air inoubliables ! Alors, bienvenue au club !

Renseignements au 04.77.97.51.14

COMITE FNACA MARCOUX- TRELINS

Sur les 2 communes de Marcoux et Trelins, notre comité d'anciens combattants d'Algérie compte une vingtaine d'adhérents.

Comme d'habitude, nous avons participé aux commémorations avec les 2 municipalités et tout particulièrement à l'occasion du centenaire de la grande guerre.

Notre comité se rassemble une fois par an à l'occasion de la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie et nous nous sommes retrouvés à Marcoux le 27 mars dernier au restaurant la loge aux vignes autour d'un bon repas.

Nous avons eu le regret de voir partir Guy COELHO EY Camille LAURENT au cours de cette année ;

Nous saluons avec plaisir l'arrivée d'Eugène GRANET parmi nous.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter M Julien ARCHIMBAUD au 04 77 97 42 81 (Trelins)

Le club de foot ESCM (Entente Sports Champdieu Marcilly) regroupe les communes de Marcilly, Marcoux, Pralong, Chalain d'Uzor, St Paul d'Uzor et Champdieu.

Pour la saison 2014/2015 le club possède 300 licenciés.

Le président du club est Eric BARTHELEMY.

Les vices présidents :
Maurice BEAL et Gérard MANDAROUX

Le secrétaire du club : Jean-Luc MALLET
La trésorière : Annie DELAUCHE

EQUIPE I

Le club est composé de :

- **3 équipes Seniors** :
  - **L'équipe I** évolue en Promotion d'excellence
  - **L'équipe II** évolue en deuxième division
  - **L'équipe III** évolue en troisième division
- **2 équipes Foot Loisirs :**
  - **L'équipe I** évolue en 2iem série
  - **L'équipe II** évolue en 3iem série
- **1 équipe U19** en entente avec le club de Boen/Trelins. L'équipe joue ses matches sur le terrain de Champdieu
- **1 équipe U17** en entente avec le club de Boen/Trelins. L'équipe joue ses matches sur le terrain de Marcilly
- **1 équipe U15** en entente avec le club de Boen/Trelins. L'équipe joue ses matches sur le terrain de Boen
- **1 équipe U13**.(âge des joueurs 12 et 13 ans) Les matches se déroulent sur le terrain de Marcilly
  Les entrainements ont lieu sur le terrain de Champdieu le mercredi après-midi
- **2 équipes U11**. (âge des joueurs 10 et 11 ans) Les matches se déroulent sur le terrain de Marcilly
  Les entrainements ont lieu sur le terrain de Marcilly le mardi soir
- **2 équipes U9**. (âge des joueurs 8 et 9 ans) Les matches se déroulent sur le terrain de Champieu
  Les entrainements ont lieu sur le terrain de Champdieu le mercredi après-midi.
- **2 équipes U6**. (âge des joueurs 6 et 7 ans) Les matches se déroulent sur le terrain de Champdieu.
  Les entrainements ont lieu sur le terrain de Champdieu le mercredi après-midi.

Si vous souhaitez prendre une licence au sein du club, soit pour vous ou pour vos enfants, veuillez **contacter :**

Jean-Luc MALLET au 06/74/32/90/26.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE MARCOUX

L'Association Gymnastique Volontaire de Marcoux a commencé son année par la participation au Forum des Associations à Boën début septembre. Nos cours sont répertoriés dans le « Guide des Activités de Loisirs en Pays d'Astrée » édité par la Communauté de Communes du Pays d'Astrée et sur le site internet de la commune de MARCOUX sur http://www.villagedemarcoux.fr.

L'association GYMNASTIQUE VOLONTAIRE de MARCOUX a signé avec la Région RHONE ALPES un partenariat sportif. La Région prend donc en charge la licence sportive des jeunes titulaires de la carte M'RA.

Nous vous proposons 3 cours par semaine pour s'adapter aux disponibilités du plus grand nombre de personnes. Les cours ont lieu dans une très agréable salle du complexe d'animation rural (anciennement salle des fêtes) de Marcoux le lundi de 17h45 à 18h45 et de 19h à 20h et le mardi de 20h15 à 21h15. Le coût annuel des cours est de 93 euros, il sera minoré pour les personnes souhaitant commencer en cours d'année.

L'association accepte le règlement des cours et de la licence au moyen de chèques vacances et de coupons sport. Profitez-en ! Il reste de la place.

Monique RONDEL, animatrice diplômée G.V., dispense des cours dynamiques et en musique. Echauffements, exercices de coordination, assouplissements des articulations, renforcement musculaire, étirements... tout ce qui nous permet de rester en forme !
Cette activité « Sport Santé » s'adresse à un très large public. N'hésitez pas à venir découvrir près de chez vous ces cours de qualité pour une pratique de la gymnastique dans la simplicité et la bonne humeur. Parlez-en autour de vous, venez entre amis c'est motivant ! Le premier cours est gratuit et sans engagement si vous ne souhaitez pas poursuivre l'activité.

Les membres de l'association
sont à votre disposition pour vous renseigner :
Elodie BATAILLARD, Angélique BEAUVOIR, Sylvie CHAZELLE, Hélène DURAND, Marie-Andrée MILLET,
Chantal PORTAILLER et Chrystelle VILLARD.
Contact mail : gymvolontaire-042213@epgv.fr

Tout le bureau de l'association vous souhaite une bonne année 2015 et une bonne santé.

ASSOCIATION DE TENNIS DE MARCOUX

Toutes les personnes qui ont pour loisir de jouer au tennis peuvent nous contacter pour s'inscrire. Elles pourront ainsi profiter de pratiquer leur sport favori dans un milieu calme et agréable sur le cours à côté du Château de Goutelas .

La mise en place des réservations du cours en ligne est en route sur le site tennislibre.com .
Notre assemblée générale se tiendra le vendredi 23/01/15 à 20h30 à la mairie de Marcoux, alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Bureau :
Gilles FRECON, président
Valérie DESSARCE, trésorière
Yoan RICHARD, secrétaire
Nelly GAILLOT, membre
Alex GUERIN, membre
Denise BOULAT, membre
Bruno SENECHAL, membre
Stéphane CHAZAL, membre
Vincent LOBBEDEZ, membre

TARIF POUR LA SAISON 2014-2015 (prêt d'une clé pour l'accès au cours)

Habitants de Marcoux :	Extérieur à Marcoux :
Adulte = 15 €	Adulte = 20 €
Famille = 30 €	Famille = 40 €

Contacts :

Gilles Frécon	04 77 97 56 31
Yoan Richard	06 07 85 04 56
Valérie Dessarce	06 13 90 82 00

Bonne Année sportive à tous !!

L'année 2014 a commencé par un bon et copieux repas offert par la Municipalité de Marcoux. Merci à tous.

Le 29 Juin un thé dansant, animé par l'orchestre de Gérard PRAT nous a tous ravis.

Le 13 Mars, repas à la Loge aux Vignes à Marcoux. Nous avons été très bien reçus.

Le Jeudi 18 Septembre, nous sommes allés en autocar à St Cyr les Vignes, à la Sauzée. Repas et soirée dansante. Il y avait beaucoup de monde. Dédé, à plus de 93 ans, a encore tourné une valse. C'est beau à cet âge.

Le Dimanche 14 Décembre aura lieu un autre thé dansant.

Les aînés ruraux vous souhaitent une BONNE ANNEE et surtout une BONNE SANTE.

ACCA

L'ACCA est une association qui va de l'avant avec ses 42 adhérents d'une moyenne d'âge qui a sensiblement rajeunie cette année avec l'arrivée de trois jeunes chasseurs, le benjamin ayant 17 ans.

L'année 2014 a été riche en évènements :

- Depuis plusieurs années, les membres de l'ACCA, amateurs de petit gibier s'alarmaient de la régression et même disparition de certaines espèces. Nous étions tous d'accord pour dire que si rien n'était fait, la vie de notre association était compromise et que les seuls sangliers et chevreuils, ne permettraient pas à nos ACCA de survivre. Avec l'appui de la FDC 42 nous avons créé 12 volières de 12 m² pour y acclimater 240 faisans et 120 perdrix

Pour accompagner l'opération petits gibiers, une régulation des prédateurs avec une optimisation des moyens a été mise en œuvre. Les sociétaires ont participé à la réalisation d'aménagements spécifiques (tas de bois, paillers, jardinets, etc…).

- Une rencontre en Mairie de Marcoux entre le Président de la FDC, Gérard AUBRET et le Président de la Chambre d'Agriculture de la Loire a eu lieu le 22 avril 2014. Cette rencontre avait pour objectif de mettre en phase les propositions inscrites dans le schéma départemental de gestion cynégétique et les actions de terrain. L'action Faisan/Perdrix initiée par l'ACCA de Marcoux qui a conduit à la signature d'une convention avec la FDC42, illustrait cette rencontre.

L'ACCA de Marcoux a participé à l'opération de communication « Un Dimanche à la Chasse ». L'idée consistait à proposer aux non-chasseurs qui le souhaitent de s'immerger, pour un Dimanche, au cœur de la chasse locale telle qu'elle est pratiquée sous ses formes les plus diverses. Cette opération affirme une volonté de s'ouvrir toujours davantage sur l'extérieur et de réussir le pari d'une cohabitation bien comprise entre les chasseurs et les autres usagers des milieux naturels. L'opération « Un Dimanche à la Chasse » veut également témoigner de l'exercice sécurisé d'une chasse responsable, porteuse de valeurs et d'éthique.

L'opération 2014 se déroula le Dimanche 19 Octobre, 4 non chasseurs de la commune furent accueillis dès 8h au rendez-vous de Pierre à Jard.

« La chasse est avant tout une belle leçon d'humilité. Elle n'a pas besoin d'être défendue, elle a surtout besoin d'être bien expliquée sans détours et sans démagogie. »

Un parti pris d'ouverture

Le programme culturel de Goutelas pour l'année 2014 était placé sous le signe de Duke Ellington et du salut qu'il adressa en 1966 aux pionniers de l'œuvre commune de la restauration de Goutelas : «Je vous salue, frères !»

Le Jazz, très présent et de qualité, mais aussi les conférences sur le droit du travail, sur la souffrance au travail, la sociologie des riches, la conférence gesticulée sur l'itinéraire « du tracteur à l'âne » d'un paysan heureux ont été des points forts dans les rendez-vous de l'année : outre le plaisir de la rencontre ces moments donnent du sens à la vie, invitent au mouvement.

Construire des projets qui fassent partager l'envie de découvrir et suscitent la créativité, particulièrement chez les jeunes, constitue aussi un des axes de travail de l'association : l'orchestre d'ukulélé, en résidence à Goutelas, est intervenu dans les classes de Marcoux et de Boën. Les élèves de CM de Trelins et de Leigneux ont découvert *L'Astrée* au travers du roman, de la BD, des visites sur sites et de la création d'un spectacle de marionnettes sous la direction de Judith Delsinne (marionnettiste à Leigneux) et de Yanick Guillermin (comédien et metteur en scène de la Cie la Cogite).

La fête des voisins et les visites organisées cet été et ont été de belles réussites : l'occasion pour plus de 300 personnes de passer un après-midi au château et de découvrir en famille ce patrimoine bien vivant. D'autres rencontres ont permis une ouverture vers des horizons géographiques et culturels plus lointains : Lucia Citterio, danseuse chorégraphe italienne, a animé pendant trois semaines en juin un atelier auquel ont participé Elisabeth, Claire-lise, Rachel, Milena. Début juillet, Gaëtan Tarantino artiste Bruxellois a proposé une initiation au street-art. A l'automne, Moyra Hozlzapfel, fonctionnaire du Ministère de la Culture du Chili, est venue rencontrer différents acteurs du Forez (élus, techniciens, artisans, agriculteurs, artistes, responsables associatifs, médias etc.) pour évaluer et mieux comprendre l'impact de Goutelas sur son territoire. Han Dayuan, doyen de l'université du peuple de Pékin, et le professeur Zheng Aiqing sont intervenus au colloque des 3 et 4 septembre consacré à la constitutionnalisation du droit.

En 2015, il y aura bien sûr à Goutelas des stages, des séminaires, des fêtes, des mariages : l'activité économique doit se maintenir pour faire vivre le château ; il y aura d'autres résidences, d'autres conférences, de la musique pour tous, du théâtre pour tous, des rencontres improbables et un colloque ouvert à tous sur un sujet passionnant « Artistes, savants, citoyens : tous créateurs ? ». Le nouveau programme sera disponible en janvier.

Au travers d'un programme recherche-action, soutenu par la Région Rhône-Alpes et le Pays de Forez, la mémoire du territoire (et des ses habitants !!) sera interrogée pour que soient mis au clair et portés à la connaissance de tous les liens, les résistances, les rêves, les hostilités parfois qui tissent l'histoire de Goutelas : faire vivre en ce lieu un projet culturel et économique au service du développement du territoire et au-delà fut le rêve porté par Noël Durand et Paul Bouchet. La prise en considération de la candidature de Goutelas au label national de Centre Culturel de Rencontre nous invite à le poursuivre.

Marie- Claude Mioche, présidente du Centre culturel de Goutelas.

Après une première expérience à Marcoux en 2012, malheureusement avortée pour des raisons « extra-professionnelles », Jean-Jacques DAUMAS a retrouvé depuis le 2 janvier 2014 les fourneaux de la Loge aux Vignes, et ce pour le plus grand bonheur des habitués, Marcousats ou autres.

La fermeture du seul commerce du village avait mis en évidence, s'il en était besoin, son caractère indispensable. Comme personne n'avait oublié les qualités de « J. J. », le redémarrage en a été facilité, et l'établissement a vite trouvé un bon rythme de croisière : l'occupation régulière du parking est révélatrice de cette fréquentation.

Un petit bémol cependant : l'exigüité relative des locaux : il n'est guère envisageable de recevoir plus de 35 à 40 convives. La municipalité, propriétaire des murs, a donc décidé d'apporter progressivement plusieurs améliorations. Dans un premier temps, dès cet été, la terrasse du rez-de-chaussée a déjà bénéficié d'une extension bienvenue.

Les projets futurs sont la fermeture de cette terrasse, ce qui devrait permettre 20 couverts supplémentaires, puis l'aménagement de la terrasse supérieure, ce qui indéniablement apporterait un « plus » en période estivale. Mais cela ne va pas sans poser quelques problèmes techniques, liés entre autres à la sécurité : affaire à suivre donc…

Mais sans attendre, ne vous privez pas de rendre visite à la Loge aux Vignes. Le chef et son équipe vous y réserveront le meilleur accueil, et vous ne serez pas déçu de la carte : il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses.

LA LOGE AUX VIGNES

Le bourg - **04 77 96 02 24**

LE VILLAGE EN LIGNE !

Venez découvrir le site Internet du village sur :
www.villagedemarcoux.fr

Mais aussi, une actualité régulière :

http://fb.com/marcoux